

bulletin

Avril 2023

s e m e s t r i e l



Shs

Société Historique de Soissons

Renouvellement des adhésions

Il est temps, si ce n'est pas encore fait, de renouveler votre adhésion pour l'année 2023 par tout moyen à votre convenance :

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société Historique de Soissons.
- Par carte bleue en vous rendant sur notre site internet rubrique « faire un don ».
- Par virement bancaire à l'aide du relevé ci-après.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire du compte	STE HISTORIQUE de SOISSONS		
Domiciliation	CREDIT DU NORD SOISSONS		
RIB	30076 02190 10607700200 75		
IBAN	FR76 3007 6021 9010 6077 0020 075		
BIC	NORDFRPP		

Nos publications

Nous vous rappelons la publication « des contes et légendes du Soissonnais » de Bernard Ancien au prix de 15 €.

Notre Mémoire n° 7-2 « souterrains et archéologie » est disponible. Il est gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Le Mémoire 7-1 « Monuments commémoratifs » parut en 2021 est toujours disponible. Il est lui aussi gratuit pour les adhérents à jour de leur cotisation.

La souscription pour l'ouvrage de Denis Rolland « La cathédrale de Soissons, maison de Dieu, mémoire des hommes » est maintenant terminée. L'ouvrage sera disponible à partir du 15 avril lors de la conférence et pour une présentation officielle le 22 avril.



Dates à retenir

Samedi 15 avril 2023, 14h30 chez CHD, « Dans le ciel Soissonnais ». L'avènement du « Volant » à Soissons et dans le département jusqu'au années quarante par Éric Boutigny.

Samedi 22 avril 2023, 14h30 chez CHD, présentation de l'ouvrage sur la cathédrale de Soissons par Denis Rolland.

Samedi 6 mai 2023, sortie à Lesges et Quincy-sous-le-Mont.

Samedi 17 juin 2023, sortie piquenique dans le Laonnois secteur de Royaucourt et Chailvet et Bourguignon.

Pour plus de détails, consultez notre site Internet, onglet « Conférences/visites ». Dans l'agenda remontez les dates.

15 octobre 2022, Les rafles de l'été 1942 à l'encontre des Juifs de Picardie (et de Soissons).

21 juillet 1942, le chef d'escadron Le Dall, commandant de la compagnie de gendarmerie de l'Aisne, en bas d'une liste de 65 juifs, signe et saigne le destin de dizaines de familles. Il n'avait pas forcément connaissance du devenir de ces innocents. Mais sa responsabilité à les arrêter ; parce que nés dans un lit plutôt qu'un autre, de surcroît aux nationalités étrangères, avait-elle écorché sa conscience ?

80 ans après, les indubitables faits appellent ou rappellent à notre Mémoire collective que cette première vague d'arrestations en masse des Juifs de France avec femmes et enfants ne s'était pas limitée à la capitale et sa banlieue mais à toutes les provinces de la zone occupée. L'irréparable Rafle du Vel' d'Hiv ne peut et ne doit occulter l'abominable volonté des autorités occupantes, avec l'aide du gouvernement de Vichy et ses forces de police, à arrêter, regrouper, interner et déporter des milliers de personnes vers un dessein judéocide. Cette odieuse opération était la conséquence des accords négociés le 2 juillet 1942, sous l'autorité de leurs gouvernements respectifs, entre Carl Oberg (officier supérieur de la SS et chef de la police allemande en France) et de René Bousquet (secrétaire général à la Police de Vichy) dans un cadre terriblement plus vaste mis en œuvre à l'échelle continentale : « La solution finale de la question juive en Europe ».

En Picardie, la chaîne de commandement ; sous la vigilance zélée de la SD-Sipo de Saint-Quentin (siège de la SS pour la région picarde), de la préfecture régionale (à Laon – Aisne) aux binômes de gendarmes pour appliquer le « ramassage

des Juifs » en peu de temps fut terriblement efficace.

Alors qu'à l'aube du 16 juillet 1942, la « Solution » faisait son œuvre à Paris, le préfet régional de Picardie, monsieur Pelletier, reçut ce jour même de la Sipo-SD, la liste des juifs étrangers à arrêter dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, comme convenu dans l'accord Oberg-Bousquet.

L'opération doit être achevée au plus tard le 21 juillet à 15h. Des instructions précises signalent que devront être arrêtés les juifs apatrides (autrichiens, allemands déchus de leur nationalité) ou de nationalités étrangères (principalement polonaises, russes, tchèques...) âgés de 16 à 60 ans, seront rassemblés à Laon, siège de la préfecture régionale. Les Juifs seront transférés le 21 juillet à Nancy (Drancy). En ce qui concerne les enfants qui resteraient éventuellement, c'est uniquement « L'Association obligatoire des Juifs » [UGIF, un seul bureau implanté à Amiens] qui devra s'en charger en premier soin. Si dans cette commune cette association n'avait pas de représentant, la police devra désigner un juif restant [non inscrit sur les listes des juifs déportables lors de cette rafle] qui sera responsable des soins à donner à ces enfants. Une intervention de la Croix Rouge Française n'est pas désirable et ne sera pas tolérée. Les Juifs qui auront été désignés pour prendre en charge ces enfants devront m'être signalés.

Pelletier transmet ses ordres aux préfets départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, puis aux sous-préfets d'arrondissements avec les listes jointes des Juifs à arrêter (nom, prénom, date de naissance, adresse du domicile) ; listes établies à partir des recensements effectués en octobre 1940 et juillet 1941. Elles furent ensuite confiées les 17 et 18 juillet 1942 aux forces de gendarmerie en charge d'exécuter l'opération. Tout était implacablement prêt.

A l'aube des 19 et 20 juillet, des familles furent réveillées sous les coups frappés à leur porte. A chaque fois qu'une porte s'ouvrait, un destin basculait ; des parents arrachés à leurs enfants, des couples séparés, des « au revoir », les avait-on persuadés, gémis dans les larmes. Pour la quasi-totalité des juifs arrêtés ces 19 et 20 juillet 1942 en Picardie, ce fut en réalité un dernier regard sur leurs proches qu'ils emportèrent jusqu'à leur dernier souffle de vie dans l'enfer des camps d'extermination nazis.

D'Amiens à Soissons, de Compiègne à Saint-Quentin, 65 juifs [sur 79 prévus] furent arrêtés et rassemblés à Laon avant d'être transférés le 21 juillet 1942 au camp de Drancy en banlieue parisienne.

Pour la seule ville de Soissons, 16 noms étaient portés sur la liste que les gendarmes devaient arrêter. Le couple Bich, le couple Lewkowicz, le couple Biegacz et leur fils aîné Samuel, le couple Wajsfelner et leur fils aîné Charles, le couple Ehrenkranz, Robert Liwer et sa sœur Sylvia, deux pères de familles : Charles Knoll et David Gochperg. Le matin de l'arrestation, le 20 juillet 1942 à l'aube, cinq personnes ne se trouvaient pas chez eux mais deux d'entre elles se rendirent aux gendarmes le lendemain pour ne pas

abandonner l'un des leurs. Un autre s'échappa de la gendarmerie. En tout, 13 juifs de Soissons furent déportés vers Auschwitz et Birkenau après cette rafle. Seul le couple Bich survivra miraculeusement à leur déportation et revinrent en France en avril 1945.

A partir de cette première rafle, tous les Juifs étaient devenus des personnes traquées jusqu'à la Libération. En Picardie, certains purent se cacher d'autres furent pris entre l'automne 42 et l'été 44.



19 novembre 2022, La vénerie.

Malgré les attaques virulentes des médias et des réseaux sociaux, la vénerie, mode de chasse en osmose avec son environnement, est plus vivante que jamais. Du chasseur cueilleur de la vallée de l'Aisne, passant par nos rois et princes, jusqu'à la période florissante de la fin du XIXème siècle à 1914, l'homme a, toujours chassé. La vénerie n'est que l'évolution des techniques de chasse ancestrale. Codifiée, elle est devenue une science, un art, mais aussi, un mode de vie.

Les origines de la chasse à courre remontent à nos ancêtres chasseurs-cueilleurs qui ayant analysé les techniques de chasse du loup, leur principal concurrent, en firent au travers de la domestication, le chien, qui devint un auxiliaire précieux dans l'art de prendre un gibier. Il en fut de même du cheval, qui de gibier devint monture.

Jusqu'à Dagobert, Retz appartient aux rois et aux populations qui l'habitaient. Ils avaient la propriété du gibier (ours, buffles,

loups, sangliers, cerfs et daims) et chassaient librement.

Vers 630, Dagobert 1^{er} se réserve exclusivement le droit de chasse. La chasse à courre semble paraître que dans la seconde moitié du XII^e siècle, sous Philippe-Auguste. Ce roi vint souvent chasser à VC. Il possédait 4 meutes: cerf, daim, loup, sanglier.

Vers 1411 Les équipages du jeune Charles d'Orléans comprenaient 140 chevaux, et plus 300 chiens, tant lévriers que courants.

La vénerie du cerf s'étendait derrière l'église paroissiale, le vautrait (équipage pour le sanglier) faisait suite à la vénerie du cerf. La lévrière et la meute « aux bestes puantes et conils (lapins) dans le château, sur le côté. Il y avait également la louverie, la faisanderie, le parc aux daims située dans le petit parc. La fauconnerie avait ses volières à Haramont et la héronnière, à cause des étangs, entre Fleury et Corcy.

En 1499, Louis XII, dont la fauconnerie et la vénerie sont les distractions favorites, initie son jeune cousin François d'Angoulême à l'art de la chasse et lui donne le Valois en apanage. Louis XII créa, vers 1507, une réserve de grand gibier destiné à la chasse, le « Parc aux Bestes Sauvages » entourée d'une muraille de près de 30 kilomètres. Le plus grand parc de chasse après Chambord.

François 1^{er} viendra en 1506, pour la 1^{ère} fois à VC pour chasser.

Il fit construire les bâtiments d'une nouvelle vénerie. Les locaux furent achevés en 1524, mais les équipages s'y installèrent que 2 ans plus tard, en 1526, après désastre de Pavie.

Aussitôt, les équipages de la vénerie et du vautrait furent installés à VC et les chasses à courre recommencèrent.

Henri II aime la chasse de tous les animaux mais de préférence celle du cerf où il va 2 à 3 fois par semaine et 6 à 7 heures durant. Il avait deux meutes, une était de chiens blancs appelés greffiers, l'autre meute de chiens gris. Le Grand Veneur avait sous ses ordres 47 gentilshommes et aides de vénerie, des valets de chiens, des fauconniers.

Henri II, avait également, un équipage de toiles, 1 capitaine des toiles, 1 lieutenant, 1 garde de 24 chiens courants, 2 de lévriers, 4 veneurs, 53 archers, également les chevaux et les chariots servant à transporter les toiles.

Dans les années 1559, la chasse se faisait en tout temps ; les récoltes étaient, le plus souvent, foulées par les équipages. Lors d'un séjour de Charles IX à VC, les paysans exposent leurs doléances au roi. Il rendit une ordonnance par laquelle il était dorénavant interdit aux gentilshommes de chasser, depuis le 1^{er} mars jusqu'au 1^{er} septembre.

Vers 1564, faire des économies, la vénerie et les autres équipages sont réduits. La grande écurie n'eut plus que 40 chevaux, la petite 25 et le nombre des pages descendit à 40.

En 1569 Charles IX, séjourne à VC afin d'y courir le cerf par un temps affreux. En 1580 Charles IX chasse chaque jour, comme un fou. Les hommes de la vénerie sont exténués et il tue sous lui 50 chevaux.

L'équipage de cerf d'Henri IV est de 60 chiens, le vautrait 40 mâtins et de grands lévriers. L'équipage des toiles 38 chiens de meute, 12 grands lévriers et 4 grands dogues ; 120 archers. Les 20 chiens de l'équipage de loups sont renforcés par 4 grands lévriers et 4 grands dogues ; l'équipage de lièvre compte 80 chiens.

Sully trouvait les dépenses excessives, le roi répondait invariablement : « Heureusement, mon ami, que vous n'êtes

pas chasseur ; si vous l'étiez, je ne pourrais l'être ».

En 1661, Louis XIV donne en apanage à son frère « Monsieur », Philippe 1er (1640-1701), le duché de Valois. La forêt de Retz devenait l'apanage de 5 ducs d'Orléans qui se succédèrent pendant 130 ans.

Les penchants efféminés de Monsieur, le tinrent toujours éloigné des mâles plaisirs de la chasse, car Monsieur n'aimait ni les chevaux, ni la chasse.

Cependant, dès 1657, il avait une vénerie pour le cerf, une vénerie pour le chevreuil, une vénerie pour le renard, une vénerie pour le loup un équipage de toiles, une meute pour le lièvre, une fauconnerie, et un vol pour pie, un vol pour les champs et les oiseaux de cabinet.

Le 14 novembre 1681 une grande chasse marque le passage de Louis XIV, à VC.

Le fils de Monsieur, Philippe II dit le Régent (1674-1723) ne s'en servit guère davantage au grand regret de sa mère Madame née princesse Palatine. Elisabeth Charlotte est la plus sérieusement éprise de la chasse. Aussi dépourvue de coquetterie que de beauté, la rude Allemande n'aimait guère, après ses enfants, que ses chiens et ses chevaux. En 1722, le jour de la saint Hubert, le jeune Roi, revenant de se faire sacrer à Reims, fit sa première chasse à courre. Le matin, une chasse au sanglier dans les toiles. L'après-midi, la chasse au cerf dans le petit parc.

Louis 1er dit le Pieux (1703-1752) fils du Régent ne laissa guère de trace en vénerie. Son fils le duc Louis-Philippe, Louis-Philippe 1er dit le Gros (1725-1785) n'étant encore que duc de Chartres, chassait en 1755, fréquemment le cerf avec la meute de son père. En janvier Clichy, février à août Villers-Cotterêts, septembre à novembre Clichy, décembre

Villers-Cotterêts, soit 62 chasses, 63 cerfs pris, 7 manqués.

En 1759, Mme de Montesson avait 21 ans et c'est à l'occasion d'une chasse en forêt de Villers-Cotterêts que le prince fut séduit par la jeune femme. Il faisait très chaud, il voulut s'allonger sous un arbre pour reprendre haleine. Une toux survint ; la marquise le voyant en cet état d'abattement partit d'un éclat de rire prolongé, et pour arrêter la toux, le tapota dans le dos, en l'appelant familièrement « gros père ». Le prince en tomba éperdument amoureux. Il devint son amant et l'épousa secrètement en 2ème noces. En 1778 est inaugurée la Vénerie de Monseigneur, le duc d'Orléans, construite à l'emplacement de la vénerie royale de François 1er.



Devenu duc d'Orléans, en 1785, Louis-Philippe II dit Philippe-Egalité (1747-1793), grand-maître de la franc-maçonnerie modifia l'équipage de son père et le monta tout à fait à l'anglaise, avec des chevaux de pur sang et la tenue des veneurs britanniques.

Un jour, en 1787, il fit le pari de faire traverser la capitale à un cerf de Villers-Cotterêts. Les dispositions furent prises en conséquence. Lancé par sa meute en forêt de VC, il entre, quelques heures plus tard, dans Paris. Traversant la Villette, il s'engage dans le faubourg Saint Martin et se perd dans le dédale des rues, suivi d'une meute hurlante de trois cents chiens, de piqueurs sonnante l'hallali, des chasseurs, le duc en tête. Cette chasse à courre eut un retentissement énorme. Tout Paris parlait du duc d'Orléans. »

Le 10 août 1789 supprime les Capitaineries. Au printemps 1791, les apanages sont abolis. L'équipage du duc d'Orléans est un des derniers qui aient chassé en France pendant la révolution. Un tableau de Carle Vernet, représentant une chasse à courre de cet équipage, à laquelle le prince assiste ainsi que son fils le duc de Chartres (futur Louis-Philippe), porte la date de 1792.

Au 18ème siècle, le château de Corcy, petite maison de chasse appartenait à la famille Marquet de Montbreton, gens de finances. Ils rentrèrent dans leurs biens sous Napoléon 1er.

Cet équipage est évoqué par le Baron de Frénilly, châtelain de Bourneville, dans ses mémoires. De même qu'Alexandre Dumas dans les siennes décrit un épisode se déroulant au château de Montgobert.

Sous la restauration, le duc de Bourbon réorganise la vénerie de Chantilly. Son équipage comprend 100 chevaux et 300 chiens. De Chantilly, il vient fréquemment forcer le cerf en notre forêt de 1819 à 1829. Il dispose à VC d'un chenil provisoire pour abriter sa meute et d'écuries.

Dans le roman « Le Solitaire de la Pierre Clouise » de Robert Barlet, un chapitre est consacré aux chasses du prince de Condé en Villers-Cotterêts.

L'équipage FOURNIER ET DE RUZE aurait chassé le daim en forêt de Villers-Cotterêts de 1840 à 1861. Le chenil, abritant une excellente meute d'une vingtaine de chiens de différentes races, briquets d'Artois, et griffons pour la chasse à tir est installé dans les bâtiments de l'ancienne Capitainerie des chasses. Léon Bertrand étant le directeur du « Journal des Chasseurs » vient régulièrement chasser à VC. Dans son livre intitulé « Tonton tontaine », dont la préface est d'un certain Alexandre Dumas, il décrit les parties de chasse en forêt.

EQUIPAGE PICARD PIQU'HARDI Vers 1860, Roger de Chézelles, assisté de ses deux frères Henry et Arthur, chasse le cerf en forêts de Saint-Gobain et Coucy et dans le Valois, en particulier en VC, jusqu'à la guerre de 1870 et de 1871 à 1873. En 1864 ils achètent l'hôtellerie de la Croix d'Or, à VC, pour en faire la maison de chasse, aujourd'hui l'hôtel « le Régent ». La propriété n'a guère changé et le portail conserve un portillon qui restait ouvert les soirs de chasse, pour permettre aux chiens égarés de rentrer seuls au chenil. En 1873-74, Roger de Chézelles dispose de ses chiens en faveur de son cousin, le comte de Lubersac, qui habite le château de Maucreux. Le comte de Lubersac vient d'emporter la location de la forêt. Il continue à chasser à VC jusqu'en 1881.

VAUTRAIT SERVANT-SERVANT M. SERVANT loue, pour la saison, la chasse de VC (cerf) du 14 décembre 1872 jusqu'au printemps 1873. Dans la première quinzaine de décembre, la Société de l'Isle-Adam, remplaçant l'équipage de Chézelles.

La chasse de la forêt de Villers-Cotterêts est relouée pour huit ans (1873-1881) par Mr FOACIER de RUZE. Mr. SERVANT, n'arrivant pas à s'entendre avec lui, la chasse à courre est cédée à la société

LUBERSAC, Arthur de CHEZELLES, COURVAL.

Le 12 mars 1881, la chasse de VC est mise en adjudication. 2 concurrents, le marquis de LUBERSAC, ancien locataire et M. SERVANT qui s'adjuge la chasse au grand gibier. M. Servant cède le courre du cerf aux 3 frères Menier et s'installe dans la propriété précédemment occupée par l'Equipage Picard-Piqu'Hardi.

La dernière chasse de l'équipage a lieu le 30 avril 1887. Une cabale étant montée contre M. SERVANT, il renonce à y chasser désormais. Le mauvais vouloir des habitants de Villers-Cotterêts a décidé l'administration des Forêts à ne pas relouer la chasse à courre du sanglier en 1887.

Ce n'est qu'en 1875, que le Prince de JOINVILLE monte un vautrait. JOINVILLE, 3ème fils de Louis-Philippe, est celui qui, par la suite, se révéla avec le tempérament le plus veneur. Avant d'en devenir amateur fervent, il eut la même indifférence pour la vénerie que son père.

En dehors des Princes et de Monsieur QUICLET, capitaine des chasses du Duc d'AUMALE, personne ne portait le bouton.

Atteint de surdité, le Prince suivait d'une manière remarquable, se guidant surtout d'après les oreilles de son cheval.

François d'Orléans ne fit que passer à VC, il descendait avec son frère, le duc d'Aumale, à l'hôtel de l'Epée (actuellement commerce à l'enseigne de l'Epée royale).

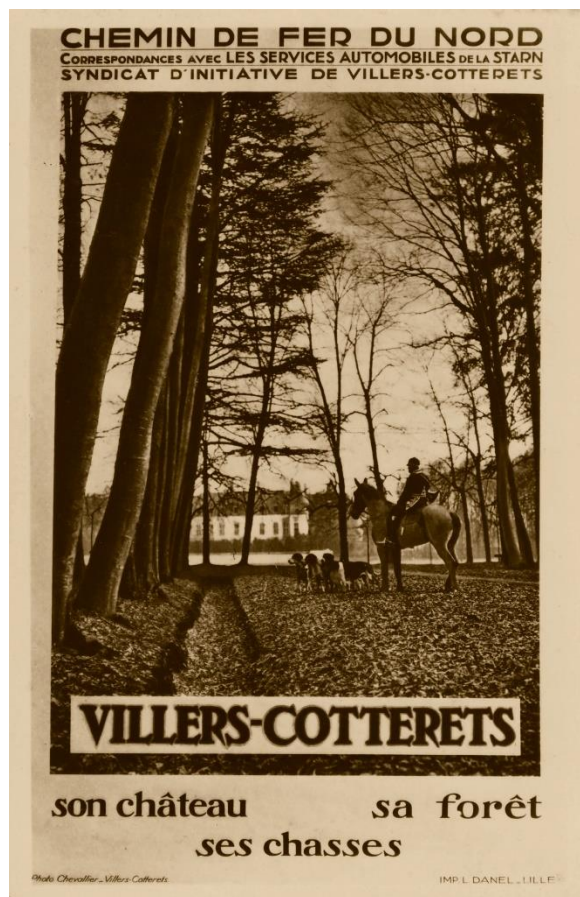
EQUIPAGE MENIER fondé, en 1878, par MM. Henri, Gaston et Albert Menier, qui, jusqu'en 1882, chassèrent le cerf en forêt de Carnelle-l'Isle-Adam.

Ces capitaines d'industrie sont les fils d'Émile, lui-même fils du créateur de la célèbre chocolaterie éponyme. Puis sous le fouet de Gaston MENIER assisté de

Georges MENIER lieutenant de louverie et enfin Jacques MENIER

En octobre 1882, Henri Menier achète les terrains et immeubles et fait construire des bâtiments fonctionnels et modernes. Vaste demeure, à l'organisation quasi-militaire, regroupe maîtres, invités et personnel, écuries et chenil, ainsi que plusieurs breaks réservés aux invités qui ne montent pas. Les jours de chasse, un wagon privé, attaché au train de Paris, amène les maîtres et leurs invités à VC, puis les ramène le soir.

L'équipage devient adjudicataire en 1892 en lieu et place de l'équipage Picard Piqu'Hardi. Elle est ravie au châtelain de Maucreux par les frères Menier, qui semble ignorer qu'elle lui fut, en fait, ravie huit ans plus tôt par M. Servant, qui avait aussitôt cédé le courre du à MM. Menier, en 1883.



La guerre de 1914-1918 ravage une partie de la vénerie par l'incendie et les

bombardements. Des travaux seront entrepris mais l'aile gauche des bâtiments ne sera jamais relevée.

En 1918, la forêt a brisé l'invasion allemande, mais sa partie nord-est est ravagée et offre un chaos d'arbres mutilés dont les débris jonchent un sol bouleversé par les entonnoirs des obus. Le grand gibier a été à peu près anéanti. Débarrasser la forêt des épaves et principalement l'inextricable réseau de fils de fer barbelés, combler les tranchées, les nids à mitrailleuses, cette besogne

incombe à l'armée ; mais la main d'œuvre manque. Aussi, le personnel de la vénerie exécute ce travail. Lorsque l'Équipage Menier recommence à chasser en 1920, la forêt de VC était à peu près dépeuplée. Il faut, au préalable, repeupler la forêt et reconstituer la meute L'équipage, a un pied est inférieur d'avant le conflit, une 1ère chasse fin de Janvier 1920.

Faute de place ici nous n'évoquerons pas les nombreux équipages qui se sont créés jusqu'à nos jours.

17 décembre 2022, De Sancy à Sancy-les-Cheminots, Histoire d'une reconstruction après la Grande Guerre.

Après la fin de la Grande Guerre, la reconstruction des territoires dévastés est une question qui se pose parfois. Faut-il reconstruire partout ? Faut-il reconstruire comme avant ?

Certains villages, à cause de leur faible population, de leur localisation ou de leur totale destruction, sont reconstruits plus loin (comme Craonne), jumelés (Chermizy-Ailles en 1923). Il reste aujourd'hui un monument commémoratif de la commune d'Ailles ainsi qu'une cave, et cette commune, jamais reconstruite, fut jumelée à Chermizy. D'autres villages ont totalement disparu.

Pour Sancy, petit village se trouvant sur la ligne de front et dans une zone très polluée par les combats (zone rouge), aucune reconstruction n'était prévue. Ne comptant qu'à peine cent habitants avant le début de la guerre, et ne possédant plus qu'une cave et un muret après le conflit, le village ne devait pas être reconstruit.

Cependant, un homme, Paul Busquet, chef de bureau des Chemins de fer de

l'état, va en 1919, retrouver la tombe de son fils unique Lucien Busquet, soldat décédé dans l'église de Sancy le 3 novembre 1914. Après la rencontre avec le maire de Sancy, décision est prise de faire renaitre ce village. Paul Busquet demande de l'aide à Louis Olivier. L'ancien maire du XIII^e arrondissement de Paris l'aide à mettre en place les bases de l'œuvre de Sancy, mais aussi à lancer un appel aux dons aux cheminots de France.

L'œuvre a pour but de reconstruire le village en organisant entre-autre la gestion des dons, des dossiers de reconstruction, des acheminements des matériaux et denrées, des nettoyages (champs à déminer, routes à dégager...), des premières urgences (captation de l'eau pour les besoins domestiques et contre les incendies).

Afin d'enterrer tout en rendant hommage, des cimetières sont créés pour les soldats tombés au combat. Le cimetière Garibaldi pour les soldats italiens, et le cimetière Roosevelt (en hommage à Théodore Roosevelt qui était favorable à l'entrée en guerre des USA aux côtés des Français, et à son fils Quentin Roosevelt, aviateur mort le 14 juillet 1918 durant le conflit), pour les américains. En entendant parler

de ce cimetière, les Dames Américaines (Anne Morgan et Anne Murray Dike, philanthropes et membre du CARD, association pour aider les victimes de la guerre) vont soutenir, elles aussi, la reconstruction par des dons financiers importants.

Reconstruire le village, c'est reconstruire les maisons (d'abord en bois, puis en pierre), une fontaine (la fontaine Saint-Ouen) pour les besoins en eau de la commune, la mairie-école (symbole de la république française et des terres récupérées après la guerre) avec le logement de l'instituteur.

C'est aussi mettre en place un lieu de recueillement (le Jardin du Souvenir, aussi nommé Clos Margareth McIntyre, infirmière à Sancy durant la guerre) où seule la tombe de Lucien Busquet est présente, ainsi que des plaques commémoratives pour les victimes cheminotes, italiennes tchécoslovaques, et américaines de la guerre.

Enfin, l'église, dont les cloches rythment la vie des campagnes (baptêmes, mariages, enterrements) est reconstruite en 1927.

Si la reconstruction est déjà visible en 1922 (reconstruction des villages et des mairies), c'est avec la remise au culte des églises qu'elle est dite totale. En effet, les églises ne sont pas considérées comme prioritaires et sont reconstruites en général après 1925. En 1928, celle de Sancy est remise au culte, comme dans beaucoup d'autres villes et villages. On fête alors la reconstruction totale de ces villages. Les cheminots sont présents pour les inaugurations. Pour remercier les cheminots, les habitants du village veulent ajouter leur nom à celui du village : Sancy devient Sancy-les-Cheminots en 1929.

En 1983, une motrice de turbotrain porte même le blason de Sancy.

L'Œuvre de Sancy-les-Cheminots est toujours active aujourd'hui. Son rôle n'est plus d'aider les civils à reconstruire leur vie et leur village, mais à perpétuer le devoir de mémoire. Elle contribue financièrement à des projets de restauration dans la commune, comme celui du monument Demongeot. Elle suit les travaux de réhabilitation du Jardin du Souvenir en 2017. Elle aide parfois à l'organisation de manifestations départementales ou intercommunales, ou au financement d'une sortie au musée de Compiègne, pour deux classes de collégiens de Vailly-sur-Aisne.

Des journées annuelles d'assemblée générale sont tenues à Sancy et parfois en partie dans les communes de Soupir ou de Vailly-sur-Aisne. Elle organise cette journée-là, la manifestation au Jardin du Souvenir – Clos Margaret Mc Intyre. Des sorties en lien avec l'histoire ont lieu tous les ans afin de maintenir active l'œuvre, et de belles rencontres se font, avec par exemple la venue de M. Richard Williams, descendant de Théodore Roosevelt, et Mme Cheryl Allan, descendante de la sœur de Margareth McIntyre.



**21 janvier
2023, Luc
Vincent
Thiery**

Paris 1734 –
Soissons
1822

D'une
manière
générale,
Luc Vincent
Thiery est



principalement connu pour sa série de guides sur Paris avant la Révolution. On connaît moins ses dessins et ses gravures, qui sont pourtant appréciés des collectionneurs. Des dessins sur Soissons et les alentours sont conservés dans une bibliothèque privée de la région sous la forme de 2 albums réalisés entre 1816 et 1820. Ils ont été réalisés par Luc Vincent Thiery, dès les origines de son voyage pour s'installer à Soissons en 1816, jusqu'à 2 ans avant sa mort en 1822. Les habitués de la Société Historique de Soissons le connaissent un peu, car ses dessins illustrent souvent les publications ou les conférences. Un diaporama des dessins de Soissons et du Soissonnais au début du 19ème siècle a déjà été présenté lors d'une conférence (toujours disponible dans la médiathèque du site internet).

Le personnage lui-même est pourtant mal connu. Deux notices biographiques lui ont été consacré voici fort longtemps, laissant des zones d'ombre. Cet exposé a donc pour but de retracer la vie de cet amateur et de fouiller dans son parcours pour découvrir l'explication de son intérêt pour les arts graphiques.

LVT voit le jour à Paris en 1734 au sein d'une famille de bourgeois parisiens, dont il sera l'unique enfant. Sa mère, Marguerite Nicole Chotard, était marchande lingère, une activité prospère

qu'elle gérait en toute indépendance, comme le prescrivait sa corporation.

Du côté paternel, Luc Vincent Thiery descend d'une lignée de marchands fripiers. Ce métier était estimé et très lucratif à cette époque, car les fripiers appartenaient à une corporation importante. Ils avaient interdiction de vendre du neuf, et commercialisaient des articles de seconde mains, des vêtements, évidemment, mais aussi des ustensiles de cuisine, ou des meubles, et toutes sortes de choses. C'était en quelque sorte les ancêtres de nos antiquaires. Certains d'entre eux étaient autorisés à suivre la Cour, d'autres accompagnaient les armées. Le père de Luc Vincent Thiery, qui se prénomait Vincent, exerçait une profession découlant de cette lignée, puisqu'il occupait un poste de Directeur des Vivres au ministère de la guerre, c'est-à-dire la gestion des fournitures aux armées.

Luc Vincent Thiery fit certainement de bonnes études, il connaissait le latin et le grec. En toute logique, une fois ces études terminées, il intègre à l'âge de 17 ans, les bureaux des comptes des Vivres. Il poursuivra sa carrière à la Régie des Aides, une administration en charge de la perception d'impôts, principalement gérée par des financiers.

En 1763, il épouse Marguerite Josephe Godefroy. Elle appartient à une famille d'artistes peintres, graveurs, restaurateurs et marchands de tableaux. Des artistes, des financiers et des gens de la cour, dont la marquise de Pompadour et le marquis de Marigny assistent au mariage. Le père de la mariée, Ferdinand Joseph Godefroy, peintre du prince de Carignan, restaurateur et marchand, est mort dans une rixe en 1741 ; la tutelle des 7 enfants mineurs est alors confiée à la veuve, Marie Jacob Van Merlen (qui reprendra avec brio l'atelier de restauration et la boutique), et c'est Vincent Thiery, voisin et ami, qui

assume la fonction de subrogé tuteur. Ainsi les familles Thiery et Godefroy étaient intimement liées depuis longtemps. C'est en fréquentant dès l'enfance cette famille d'artistes, que s'est développé le goût et la pratique du dessin du jeune Thiery.

Une fille unique, Louise Adélaïde, naît de l'union Thiery-Godefroy. Elle épousera Jean Baptiste Parroisse, chirurgien militaire à Soissons pendant la révolution, puis successivement chirurgien personnel de Lucien et de Joseph Bonaparte, qu'il suivra en Italie quand il sera roi de Naples, puis en Espagne quand il deviendra roi d'Espagne.

Luc Vincent Thiery ne quittera plus sa fille et sa famille, s'occupant de ses 5 petits-enfants. Allant jusqu'à convoyer sa petite fille Anne jusque Naples, pour son mariage avec le général Valentin, à l'âge de 74 ans.... En 1816, il rejoint sa fille et son gendre, qui se sont installés à Soissons après la chute de l'Empire et l'exil des Bonaparte, donc la perte des protecteurs du docteur Parroisse. C'est ainsi que Luc Vincent Thiery meurt dans la ville en 1822, à l'âge de 87 ans.

De 1783 à 1790 Thiery publie une série de guides ou almanachs qui décrivent minutieusement Paris avant la Révolution. Ces ouvrages servent régulièrement de référence aux historiens d'aujourd'hui. Thiery appartient à plusieurs sociétés savantes et s'intéresse à des sujets variés, tels l'archéologie. Lors de son voyage à Naples, il fera des observations minutieuses sur le mausolée de Munatius Plancus.

Il fait parfois office d'illustrateur. Ainsi, il illustre la thèse de son gendre en 1788, ou encore un petit livre de Pinetti sur les « Amusements Physiques »

En plus des 2 albums du Soissonnais, 2 autres albums sont conservés à l'INAH. A

cela il faut ajouter un album de dessins sur le château et le parc de Mortefontaine, offert par Thiery à Joseph Bonaparte. Cet album figure aujourd'hui dans le fond Bonaparte aux Archives Nationales.

Des dessins éparses existent dans différents musées du monde, au MET à New York, dans des collections italiennes, à Pau, Soissons.... et évidemment dans des collections privées en France, en Grande Bretagne, et sans doute ailleurs.

Nous estimons que Luc Vincent Thiery a pu réaliser entre 450 et 500 dessins (albums compris) durant sa vie. Ce qui est considérable pour un amateur.

Il dessinait pour son propre plaisir, toutes sortes de sujets, des motifs pour des assiettes ou des éventails, des décors de théâtre ou d'opéra, des allégories, des ruines, quelques portraits maladroits.... Il saisissait toutes les occasions pour dessiner, notamment à l'occasion des déplacements qu'il a pu faire en France où à l'étranger, et représentait les paysages qu'il rencontrait. Il offrait quelquefois ses dessins, plus souvent des allégories, parfois accompagnées de poèmes ou de compliments à des personnes qu'il appréciait ou admirait.

Aujourd'hui on trouve régulièrement certains de ses dessins dans des salles des ventes, ils font des scores tout à fait honorables, qui vont de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. Outre le côté esthétique, un peu naïf de ces dessins, les vues réelles constituent une source de documentation très riche sur cette époque, et il est nécessaire d'en poursuivre l'analyse.

Des questions restent à résoudre : où se trouve la sépulture de Luc Vincent Thiery, ou encore l'original de son portrait (qui nous a servi d'illustration).